



Information aux parents d'élèves

MESURES DE PROTECTION SANITAIRE POUR LA RENTREE 2020

Au regard du contexte sanitaire lié au Covid-19, deux entrées et sorties sont maintenues jusqu'à nouvel ordre.

- Les élèves de 6^{ème} et de 4^{ème} entrent et sortent par le portail bas.
- Les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} entrent et sortent par le portail haut.

Les collégiens doivent porter le masque « grand public », dans les espaces clos et extérieurs lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leur enfant :

- Deux masques par jour au minimum
- Un mouchoir papier pour poser le masque lors du repas (demi-pensionnaires).
- Une pochette pour ranger le(s) masque(s) usagé(s)

Les **gestes barrières** doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. **Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.**

Les élèves en contact avec des voyageurs de retour dans la zone océan indien ou ayant eux-mêmes voyagé doivent respecter un confinement et ne pas se rendre en classe pendant 7 jours.

Les élèves de 11 ans et plus en contact avec les voyageurs ou ayant eux-mêmes voyagé peuvent se rendre au collège avec obligation de porter le masque du domicile à la salle de classe comprise, pendant 7 jours.

Les parents d'élèves concernés sont invités à prendre contact avec l'établissement afin de mettre en place une continuité pédagogique.

LA DIRECTION